

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE LE MUY

NOM DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Commune de LE MUY (83490)

OBJET DE LA PRESTATION

Dans le cadre de la valorisation des jardins du Moulin de la Tour, la commune du Muy souhaite installer sur un emplacement situé sur une partie du domaine public de ces jardins une activité commerciale de type « food-truck ».

Le présent avis concerne la gestion et l'exploitation de cet emplacement, l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques imposant l'organisation d'une procédure de sélection présentant des garanties d'impartialité et de transparence, ainsi que des mesures de publicité.

DATE DE DEBUT D'EXPLOITATION ET DUREE DE LA CONVENTION

L'exploitation prendra effet à compter du 1^{er} juin 2021.

La convention d'occupation sera conclue pour une période de trois (3) ans maximum.

MONTANT DE LA REDEVANCE

Le montant minimal de la redevance est fixé à :

- Food-truck 3 ml/jour : sept euros et cinquante centimes (7.50 €)
- Par ml supplémentaire/jour : deux euros et cinquante centimes (2.50 €)

Un abattement de 50 % sera appliqué sur ces tarifs jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

L'occupant aura en sus à sa charge les impôts, taxes et redevances liés à l'usage de son activité.

PROCEDURE

Avis d'appel à candidatures pour l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

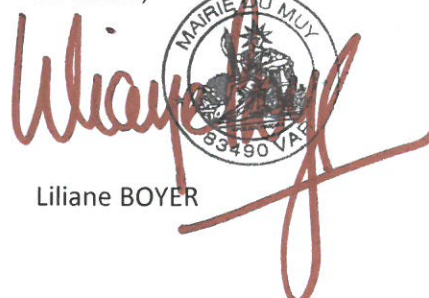
Publicité : le présent avis est publié sur le site Internet de la ville du Muy et sur sa page Facebook, ainsi que sur le site Internet de la communauté d'agglomération DPVa.

Visite obligatoire : une visite des lieux sera organisée le mercredi 14 avril 2021 à 10h30 ; le rendez-vous est donné directement sur place aux candidats. A l'issue, une attestation de visite sera délivrée par les services municipaux à tous les candidats présents.

Contenu du dossier, remise des offres, sélection : détails sur le site Internet de la ville <http://www.ville-lemuy.fr> - Onglet Achats publics, avec dossier à télécharger ; la date limite de réception des candidatures est fixée au jeudi 22 avril 2021 à 12h00.

FAIT A LE MUY, le 26/03/2021.

Le Maire,


Liliane BOYER

